

Capitaine E. Lamontagne, commandant la batterie de campagne de Québec.

Le catafalque, éclairé de mille cierges et flanqué de drapeaux canadiens, avait ses quatre colonnes formées de fusils avec bayonnettes ; autour du monument et s'en détachant un peu, on voyait encore des fusils en faisceaux avec crêpe à la bayonnette ; sur l'entablement et sur les marches, nombre de sabres, d'épées et d'autres armes jetées pêle-mêle : image frappante d'un champ de bataille pendant et après une sanglante mêlée ; sur le cercueil, un chapeau de général, et une épée, insigne du commandement, avec crêpe au pommeau. Le catafalque était surmonté d'un immense panache blanc. Bien audessus, à la voûte, deux longues banderolles, l'une blanche, l'autre noire, se coupaient à angles égaux. Des deux côtés du monument, mais sur un plan entièrement détaché, se voyaient les armes du marquis de Pimodan et celles de ce jeune et intrépide de Parcevaux.

L'écusson du marquis de Pimodan porte : d'azur au pal d'argent, accosté de deux aigles affrontées d'or.

Celui de M. de Parcevaux porte : d'argent aux trois chevrons d'azur.

La cérémonie a commencé à sept heures et demie par le chant du *Dies iræ* avec accompagnement d'orgue par l'habile M. Dessane.

Aussitôt après, M. l'abbé Antoine Racine, desservant de l'église du faubourg St.-Jean, est monté en chaire, et, dans un discours qui n'a pas duré moins d'une heure, il a retracé avec une vive et saisissante éloquence